



# Vigne

**Flash  
Spécial  
Vers de  
Grappes**  
13/08/2024

**Edition Nord Aquitaine**  
(Départements 24/33/47)

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE**  
NOUVELLE-AQUITAINE

**Chargés de rédaction**  
Marie-Hélène MARTIGNE  
Chambre d'agriculture  
de Gironde

François BALLOUHEY  
Chambre d'agriculture  
de Dordogne

Etienne LAVEAU  
Chambre d'agriculture  
de Gironde

[bsv.reseau.vigne@na.chambagri.fr](mailto:bsv.reseau.vigne@na.chambagri.fr)

**Directeur de publication**

Luc SERVANT  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

**Supervision**

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Vigne /  
Edition Nord Aquitaine  
Flash Vers de Grappes du  
13/08/24 »*



## Ce qu'il faut retenir

### Phénologie

- Stade moyen : M 35 – début Véraison - BBCH 81
- Parcelles précoces à Mi-véraison (Stade M36 – BBCH 83)

### Données climatiques

- Risque orageux puis retour d'un temps estival

### Mildiou

- Risque en baisse mais risque encore très fort sur le grand Libournais et de l'Est Entre-2-Mers
- Vigilance sur parcelles où Mildiou mosaïque installé.
- N'oubliez pas vos jeunes plantations qui restent très sensibles au Mildiou jusqu'à l'août.

### Vers de la grappe

- Démarrage ou poursuite du 3° vol selon précocité des secteurs
- Pontes fraîches et intermédiaires observées
- Présence de larves de G2
- Risque d'étalement important du 3° vol

### Flavescence dorée

- Traitement adulticide jusqu'au 20/08 – consultez les bulletins de votre GDON si vous êtes concernés

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Aquitain. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#) ou sur smartphone, application gratuite "INRAE Vigne" : [Di@gnoPlant.vigne](mailto:Di@gnoPlant.vigne)

# Ravageurs

## • Vers de la grappe



© INRA

[Eudémis : Fiche pratique INRA](#)



© CTIFL

[Eulia : Fiche pratique en ligne](#)



© A. KEREBEL-FREDON AQUITAINE

Cnephasia sp



© INRA

[Cochylis : Fiche pratique INRA](#)

L'évaluation de la **pression vers de grappe** sur les parcelles peut se faire par du **piégeage** et par des **observations** :

Le **piégeage** peut donner une **tendance globale de la dynamique du vol sur un secteur** mais ne permet pas de définir de manière sûre la pression sur une parcelle donnée.

L'observation des parcelles, avec le **dénombrement des pontes et des perforations est primordiale pour estimer la pression** afin de décider de l'opportunité ou non d'une protection insecticide. **La détermination du stade des oeufs** (stade tête noire) est importante pour optimiser le positionnement d'une éventuelle protection.



**Ponte stade intermédiaire**

© R.ROUZES -Entomo Remedium



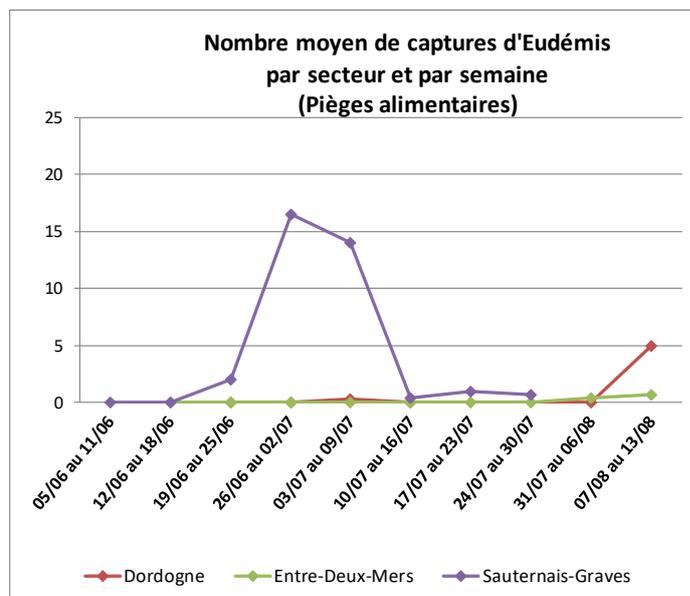
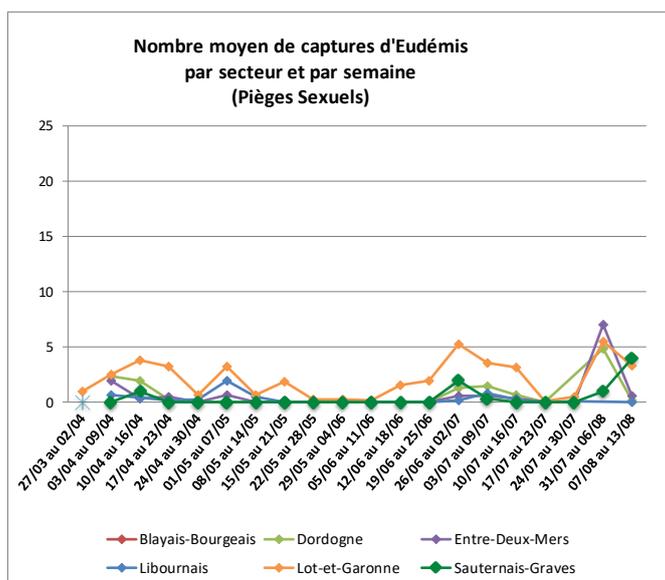
**Ponte stade tête noire**

© F.BALLOUHEY -CA24

Vous pouvez consulter la [Fiche technique Vers de la grappe](#)

**Consultez la fiche « [tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur**

## Suivi des vols : Graphiques réalisés par Salomé MIALON (FREDON Nouvelle Aquitaine)



👉 Il est important de continuer à relever vos pièges pour connaître la dynamique des vols (identification du pic) et de nous faire remonter l'information. En effet, il y a une grande chance que le vol de 3<sup>e</sup> génération soit très étalée dans le temps.

**Eudémis :** Sur le réseau de pièges sexuels, **des papillons d'Eudemis sont capturés l'ensemble des secteurs.**

Pour les pièges sexuels une hausse nette des captures apparaît sur le piège suivi en Dordogne.

Les captures successives tendent à confirmer **un démarrage du vol de la 3<sup>e</sup> génération ce début de semaine sur l'ensemble du vignoble Nord-Aquitain.**

Des données hors réseau nous informent de **démarrages du 3<sup>e</sup> vol au cours de la semaine dernière sur certaines zones précoces** des Graves et du Libournais (Source CA33 et Phloème).

**Cochylis :** sur notre réseau, aucune capture relevée cette semaine.

### Observations :

**Des larves de la seconde génération allant des stades L2 à L5 sont encore observées** ce qui suggère, avec le démarrage du vol un étalement potentiel important de ce vol.

**Des pontes fraîches sont observées** depuis la semaine dernière sur les secteurs les plus précoces (Libournais, Graves) et ce début de semaine sur des zones moins avancées (Ouest Dordogne, Pays Foyen et Castillon) (sources CA 24, CA 33 et Phloème).



Chenille d'Eudémis sur baie  
(*Lobesia botrana*)

© M.Etchelecu-Vitivista



Chenille d'Eulia sur baie avec du Botrytis  
(*Argyrotaenia ljungiana*)

© N.Poppe-Phloème

## • Flavescence dorée

Le dernier traitement obligatoire contre la cicadelle de la Flavescence dorée, traitement adulticide, doit être effectué entre le 15 juillet et le 20 août 2024.

Retrouvez toutes les informations sur ce traitement sur le site de la DRAAF Nouvelle Aquitaine : [https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/flavescence-doree\\_dates-du-traitement-adulticide-contre-la-cicadelle-de-la-a3349.html](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/flavescence-doree_dates-du-traitement-adulticide-contre-la-cicadelle-de-la-a3349.html)



Larve L5 de *Cicadelle de la Flavescence dorée* (sur fond de sporulations de mildiou)  
© S.Aribaud-AD Conseil



Exuvie de larve L5 de *Cicadelle de la Flavescence dorée*  
© E.Laveau-CA33I

Les pièges jaunes triangulés sont en place par les GDON. Ils servent à surveiller les niveaux de population de cicadelles *Scaphoïdeus titanus*, vectrices de la maladie. Lisez bien les bulletins de votre GDON pour savoir si vous êtes concernés par un traitement insecticide sur les adultes.

## Note nationale Biodiversité – Oiseaux & santé des agro-écosystèmes

Consultez cette note en cliquant sur l'image :



## Possibilité de Flash selon l'actualité phytosanitaire

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Nord Aquitaine sont les suivantes :** Adar de Castillon et de Ste Foy, Adar de Coutras, Adar des 2 Rives, Adar Haute Gironde, Adar de Langon, Adar du Médoc, Agridor, Agrobio Périgord, Antenne Saint Emilion, Cave Sauveterre-Blasimon-Espiet, Cave de Buzet, Cave Louis Vallon, Cave du Marmandais, Cave de Monbazillac, Cave de Sigoules, CDA24, CDA33, Chrysophe eurl, Conseil Viti Bio indépendant, DAconseil, ENOSENS - URAB, EVV, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Gaïa Care Consulting, Gdon du Libournais, Grains d'Raisins, Groupement d'Employeurs du Pays de l'Entre-Deux-Mers, Groupe Isidore, IFV, Inovitis, Phloème, Qualiviti, Terres du Sud, Univitis, Vitivista. Fermes du réseau DEPHY, Viticulteurs.

***Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).***

***" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité "***